



CENTRE POUR LE RENFORCEMENT DE L'ÉDUCATION ET DU DÉVELOPPEMENT DE LA JEUNESSE « CREDEJ »

Rapport trimestriel de Janvier à Mars 2025

Produit Avril 2025



Vision; Une Jeunesse burundaise bien éduquée, innovante et engagée, capable de contribuer au développement durable et à la prospérité.

Mission; Plaider pour l'accès à l'éducation pour tous et l'amélioration de la qualité de l'enseignement offrant un développement intégral de la Jeunesse.

Le Centre Pour le Renforcement de l'Éducation et du Développement de la Jeunesse (CREDEJ) est une organisation de la société civile burundaise agréée par l'Ordonnance ministérielle No 530/353 du 10/3/2014.

TABLE DE MATIERES

0. INTRODUCTION.....	1
I. DES VIOLATIONS DU DROIT A L'EDUCATION AU BURUNDI.....	2
II.1. Enseignement fondamental et post fondamental.....	4
II.2. Enseignement supérieur.....	4
II.3. Les causes des départs massifs du personnel enseignant.....	5
III. EFFECTIFS INQUIETANTS D'ABANDONS SCOLAIRES AU BURUNDI AU COURS DU PREMIER TRIMESTRE DE L'ANNEE SCOLAIRE 2024-2025.....	7
III.1. Effectifs des abandons scolaires.....	7
III.2. Les causes d'abandons scolaires.....	9
IV. MANQUE D'ENSEIGNANTS DANS LES ECOLES FONDAMENTALES ET POST- FONDAMENTALES.....	11
V. VIOL COMMIS SUR MINEURS EN MILIEUX SCOLAIRES.....	13
VI. NON TRANSPARENCE DANS L'OCTROI DES BOURSES D'EXCELLENCE AU BURUNDI.....	14
VII. LA COMMUNAUTE ESTUDIANTINE DE L'UNIVERSITE DU BURUNDI PRISE EN OTAGE PAR LE CNDD-FDD, PARTI AU POUVOIR.....	15
VI.1. L'immixtion des autorités rectorales dans le fonctionnement de la représentation des étudiants.....	15
VIII. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	16

0. INTRODUCTION

Le rapport sur la situation du secteur de l'éducation au Burundi pour la période de janvier à mars 2025 présente des défis récurrents qui démontrent un système éducatif en difficultés organisationnelles ; origine de la dégradation inquiétante de l'éducation de qualité. Le rapport met en évidence un phénomène de départs massifs d'enseignants du secondaire et de l'université au moment où le Burundi fait face déjà au manque criant du personnel enseignant. Il revient également sur les cas d'abandons scolaires dans les Directions Provinciales de l'Enseignement de Mwaro, Bururi, Kayanza, Rumonge, Cibitoke et Rutana.

Les chiffres sont alarmants, le CREDEJ a documenté 20 678 cas d'abandons scolaires dont 8 973 filles qui ont abandonné l'école dans le 1^{er} Trimestre de l'année scolaire 2024-2025 dans les six DPE ci haut-mentionnées.

Une documentation de trois cas de viol sur mineurs dans les provinces de Ngozi, Kayanza et Bubanza fait partie de ce rapport.

De plus, dans ce rapport, le CREDEJ expose l'opacité qui caractérise le système d'octroi des bourses d'études ainsi que la mise en otage de l'université du Burundi par le CNDD-FDD où la représentation des étudiants est devenue une structure affiliée au parti au pouvoir sans oublier les jeunes imbonerakure qui font la loi dans les campus de cette seule université publique.

Des recommandations à l'endroit du Gouvernement du Burundi et de ses partenaires dans le secteur de l'éducation ont été émises pour clore ce rapport.

I. DES VIOLATIONS DU DROIT A L'EDUCATION AU BURUNDI

Au cours du 1^{er} trimestre de l'an 2025, les violations du droit à l'éducation des jeunes au Burundi sont nombreuses et préoccupent actuellement les parties prenantes dans le secteur de l'éducation. En effet, le CREDEJ a pu répertorier les manifestations non exhaustives de cette situation, qui sont entre autres :

(i) un accès limité à l'éducation : Malgré la gratuité de l'éducation primaire annoncée depuis 2005, les données collectées sur terrain montrent que la perception des sommes d'argent par trimestre variait entre 5 000 FBU à 10 000 FBU par enfant au sein des DPE de Makamba, Ruyigi, Muyinga, Bujumbura , Bubanza , Rumonge, Rutana, Bururi, et Mwaro en raisons des coûts informels pour la réparation des équipements endommagés, l'achat des papiers, impression des documents pour les concours d'entraînement, la facilitation des enseignants bénévoles et d'autre personnel sous-contrats. Cela s'ajoute aux frais pour achats des cahiers, des uniformes et d'autres matériels scolaires dans un contexte économique délétère dans lequel les parents sont plongés qui les rendent incapables d'envoyer leurs enfants à l'école sans oublier des chiffres alarmants d'abandons scolaires suite à cette problématique.

(ii) le manque d'infrastructures scolaires et les déplacements (internes) des enfants : de nombreuses écoles ont été inondées dans la zone de Gatumba de la Commune de Mutimbuzi en 2024. Des milliers de familles se sont retrouvées sans abris et ont été délocalisées en commune Mubimbi de la province Bujumbura dite rural. Ceci a été la cause de l'abandon de l'école de plus de 100 élèves au cours du 1^{er} trimestre de l'année scolaire 2024-2025 car ils se sont retrouvés dans une situation où l'école la plus proche se trouve à deux heures de marche sous la pluie, les orages et/ou sous le soleil de l'été.

(iii) Mariage précoce des enfants : bien que le mariage des enfants soit illégal au Burundi, les grossesses non désirées dans les milieux scolaires ont négativement contribué à ce phénomène ; les filles qui tombent enceintes se retrouvent pressées par leurs parents et sont obligées d'épouser l'Homme responsable de cet incident.

(iv) Explosion du chômage : Il ya une démotivation inquiétante des élèves quant à l'importance de l'école au regard du taux de chômage au Burundi. Certains choisissent s'engager dans des activités ménagères, champêtres et/ou travailler

comme aide-maçons dans les chantiers. Par exemple, au cours du 1^{er} trimestre de cette année 2025, le CREDEJ a documenté 10 jeunes élèves de la DPE Rutana qui ont été interceptés par l'administration locale tentant de traverser vers la Tanzanie à la recherche d'emplois.

II. DES DEPARTS MASSIFS DU PERSONNEL ENSEIGNANT AU BURUNDI

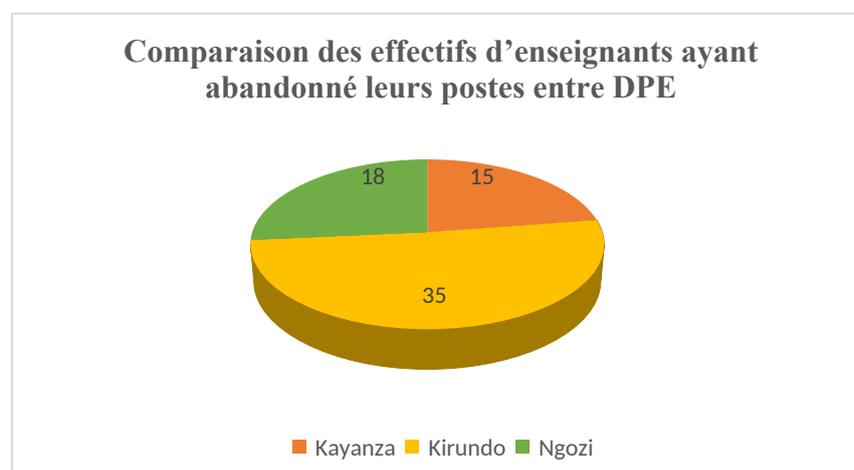
II.1. Enseignement fondamental et post fondamental

Les données à la disposition du CREDEJ pour le premier trimestre écoulé font état de départs de 68 enseignants du secondaire qui ont quitté leurs postes d'attache pendant le premier trimestre.

Le tableau 1 de ce rapport montre ces départs et la figure n°1 en constitue une des illustrations. Les données utilisées étant celles collectées dans les DPE Kayanza, Kirundo et Ngozi.

Tableau 1 : Effectifs des départs des enseignants du secondaire au premier trimestre 2024-2025

N°	DPE	Effectifs d'enseignants ayant abandonné leurs postes
1	Kayanza	15
2	Kirundo	35
3	Ngozi	18
	TOTAL	68



II.2. Enseignement supérieur

Des données sorties par le Recteur de l'Université du Burundi révèlent un état alarmant sur le départ du personnel de l'enseignement supérieur du Burundi. Ces données montrent que dans la seule institution d'enseignement supérieur publique, un effectif de 118 membres du personnel dont 41 femmes contre 77 hommes ont quitté leurs postes d'attache entre 2021 et 2024. Ceci démontre à quel niveau cette

institution et surtout les étudiants supposés y être qualitativement formés peuvent être affectés. Ces données sont récapitulées dans le tableau 2 de ce rapport.

Tableau 2 : Effectifs des départs du personnel de l’Université du Burundi

N°	Catégorie	2020	2021	2022	2023	2024
1	Femmes	6	5	6	9	41
2	Hommes	12	20	21	34	77
	TOTAL	18	25	27	43	118

Source : Lettre du Recteur de l’Université du Burundi au ministre de l’éducation du 16/12/2024

II.3. Les causes des départs massifs du personnel enseignant

Les départs massifs du personnel enseignant au Burundi sont un phénomène complexe qui peut être attribué à plusieurs facteurs. Selon les données collectées sur le terrain par le personnel du CREDEJ, les principales causes des départs sont les suivantes :

- ***Salaires insuffisants*** : les enseignants du secondaire au Burundi sont souvent mal payés : Les enseignants de catégorie D₆ reçoivent un salaire brut de 308 050 FBU (soit 41,07 USD), les enseignants du secondaire de catégorie D₇ reçoivent un salaire brut de 367 347,7 FBU (soit 48,97 USD), les enseignants du primaire de catégorie D₇ reçoivent un salaire brut de 326 847,5 FBU (Soit 43,57 USD) , ceux de l’Institut Supérieur du Commerce (ISCO) reçoivent 376 439, 6 FBU (Soit 50,19 USD) et ceux qui ont un diplôme de Baccalauréat reçoivent un salaire brut de 396 010 FBU (soit 52,80 USD). Ces maigres salaires ne leur permettent pas de joindre les deux bouts de mois suite à la montée exponentielle de prix des produits de première nécessité.
- ***Conditions de travail difficiles*** : Les visites effectuées dans diverses DCE/DPE prouvent que les enseignants du secondaire au Burundi travaillent dans des conditions difficiles : soit les classes sont surpeuplées, soit elles ne sont même pas couvertes, dépourvues des milieux d’aisance suffisants mettant les élèves et les enseignants à la merci des intempéries et de diverses maladies des mains sales, soit encore les enseignants ne disposent pas de ressources pédagogiques suffisantes et les infrastructures scolaires sont délabrées.

- **Attrait des opportunités d'emplois à l'étranger :** Selon des informations recueillies auprès de certains enseignants qui ont quitté leur poste d'attache, ils disent avoir été informés par leurs proches qui travaillent dans des pays qui offrent des salaires doublés et même triplés par rapport au salaire brut des enseignants au Burundi. En plus, ils témoignent que ces pays disposent des meilleures conditions de travail où les enseignants peuvent bénéficier des formations continues.

III. EFFECTIFS INQUIETANTS D'ABANDONS SCOLAIRES AU BURUNDI AU COURS DU PREMIER TRIMESTRE DE L'ANNEE SCOLAIRE 2024-2025

III.1. Effectifs des abandons scolaires

Les cas d'abandons scolaires qui ont été documentés par le CREDEJ durant le trimestre écoulé dans les seules Directions Provinciales d'Enseignement (DPE) de Kayanza, Mwaro, Ngozi, Rutana, Cibitoke et Rumonge sont alarmants.

En effet, 20 678 enfants dont 8 973 filles ont abandonné l'école durant ce premier trimestre 2024-2025.

Les données relatives à ces cas d'abandons scolaires sont reprises dans les tableaux 3, 4 et 5 et avec les figures 2, 3 et 4 de ce rapport qui montrent les effectifs des abandons et la comparaison entre DPE.

Tableau 3 : Effectifs des abandons scolaires dans la DPE de Mwaro au premier trimestre 2024-2025

#	Niveau	Abandons		
		Filles	Garçons	TOTAL
1	Préscolaire	111	191	302
2	Fondamental	600	907	1507
3	Post-fondamental général et pédagogique	74	46	120
4	Post-fondamental technique	10	11	21
5	Enseignement des métiers et formation professionnelle	25	7	32
	TOTAL	820	1162	1982

Figure n°1: Comparaison des abandons scolaires par sexe et par filière au sein de la DPE MWARO

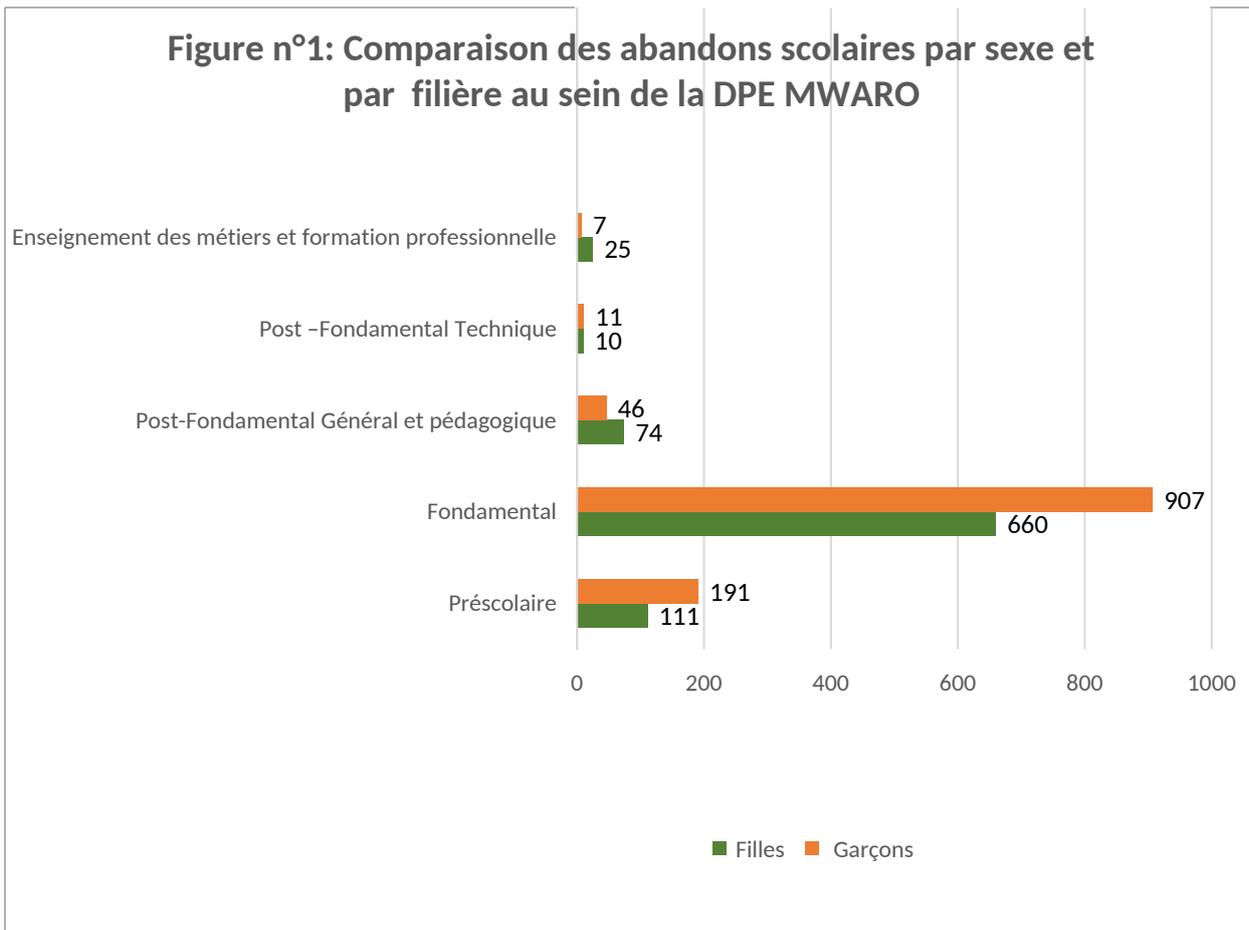


Tableau 4 : Effectifs des abandons scolaires des DPE Bururi, Kayanza, Mwaro, Rumonge, Cibitoke et Rutana

#	DPE	Effectifs d'abandons scolaires		Total
		Filles	Garçons	
1	Bururi	438	548	986
2	Kayanza	1 540	2 047	3 587
3	Mwaro	880	1 162	2042
4	Rumonge	2 159	3 269	5 428
5	Cibitoke	2163	2485	4648
5	Rutana	1 793	2 194	3 987
	TOTAL	8973	11705	20678

Figure n°2 Comparaison des effectifs totaux d'abandons scolaires entre les DPE

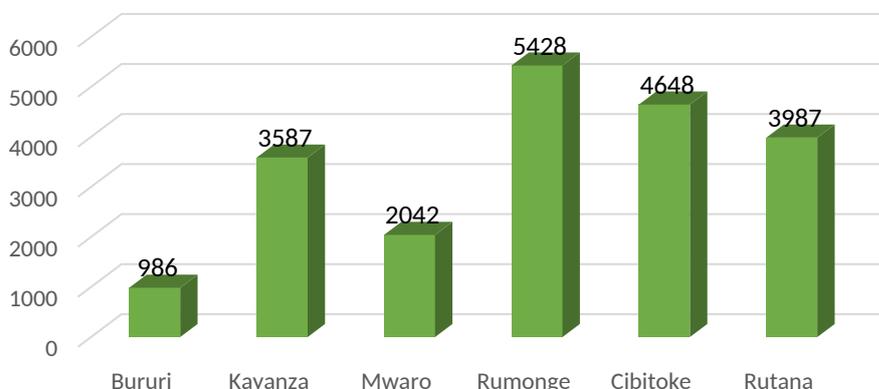
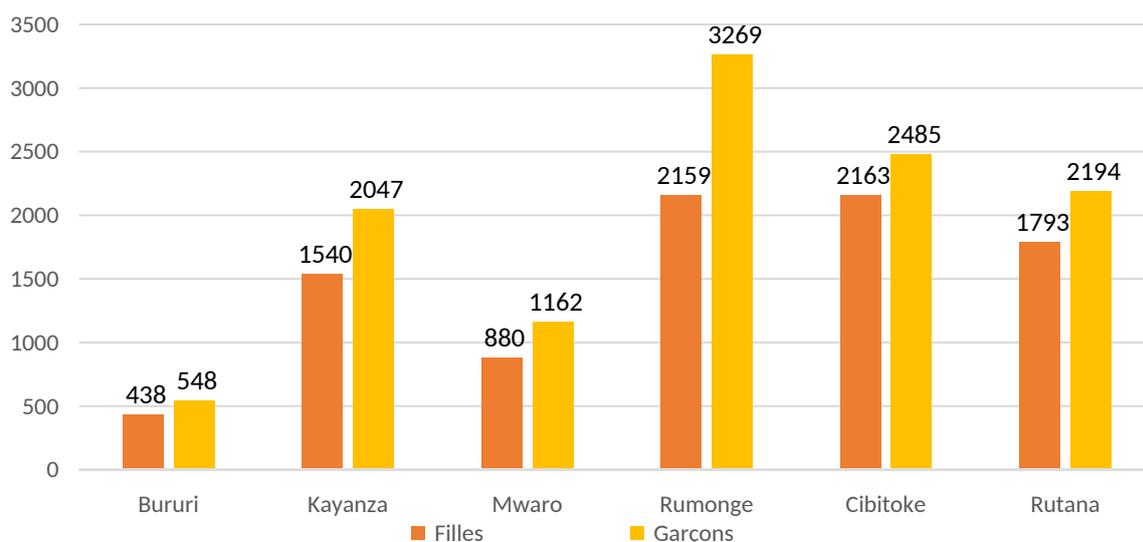


Figure n°3 Comparaison des cas d'abandons scolaires par sexe entre DPE



III.2. Les causes d'abandons scolaires

Les abandons scolaires au Burundi sont attribués à plusieurs facteurs les uns intrinsèques et les autres extrinsèques aux familles. Les visites de terrain effectuées au cours du trimestre écoulé montrent que les causes varient d'une famille à une autre et d'une DPE à une autre. Toutefois, les grandes causes des abandons scolaires qui ont été rapportés au Burundi sont développées ci-après.

- ✓ ***Pauvreté et précarité économique*** : La majorité des familles du pays sont pauvres et leur précarité a été exacerbée par la situation économique fragile. Les données collectées sur terrain montrent que la perception des sommes d'argent par trimestre se variait entre 5 000 FBU à 10 000 FBU par enfant au sein des DPE de Rumonge, Rutana, Kayanza, Mwaro, Bururi en raison des coûts informels pour la réparation des équipements endommagés, l'achat des papiers et impression des concours d'entraînement, la facilitation des enseignants bénévoles et d'autre personnel sous-contrat.
- ✓ ***Mariage précoce et grossesses non désirées*** : La documentation effectuée par CREDEJ dans les DPE Cibitoke, Rumonge et Rutana révèlent que les jeunes filles qui tombent enceintes sont souvent obligées d'abandonner leurs études pour se marier précocement.
- ✓ ***Travail des enfants*** : Le travail des enfants, tel qu'observé sur le terrain est subdivisé en deux catégories : il y a des enfants qui travaillent pour aider leurs familles et ceux qui sont exploités dans des emplois ménagers et/ou travaillent sur des chantiers. Dans les deux cas, ils ont du mal à concilier leurs travaux et leurs études et se retrouvent dans une situation d'abandon scolaire ;
- ✓ ***Trafic des enfants*** : Dans les DPE Makamba, Rumonge, Rutana, Muyinga, Ruyigi et Cankuzo, le CREDEJ a pris connaissance d'un phénomène inquiétant des commissionnaires qui recrutent des enfants pour aller travailler en Tanzanie. Par exemple, au cours du 1^{er} trimestre de 2025, le CREDEJ a documenté 10 jeunes élèves de la DPE Rutana qui ont été interceptés par l'administration locale tentant de traverser la frontière vers la Tanzanie à la recherche d'emplois.

IV. MANQUE D'ENSEIGNANTS DANS LES ECOLES FONDAMENTALES ET POST-FONDAMENTALES

Le pays fait face à un manque criant d'enseignants au secondaire. Et pourtant, les écoles et universités tant publiques que privées produisent chaque fin d'année des fils et filles avec une qualification comme enseignants et ce dans toutes les branches enseignées. Cette insuffisance est exacerbée par la mauvaise gestion du secteur de l'éducation. Ainsi, par exemple, sur un effectif de **12 196 enseignants dont avait besoin le Burundi** pour le premier trimestre 2024-2025, le ministère de tutelle n'a autorisé qu'un **recrutement de 642 enseignants**.

Et un exemple parlant sur cet état de fait, selon les données collectées sur le terrain, se retrouve dans les DPE Kayanza, Kirundo et Ngozi. Sur un effectif de **2 500 enseignants dont avaient besoin** ces DPE, seuls **151 enseignants ont été recrutés**. Cette situation est révélée par les données inscrites au tableau 5 de ce rapport.

Tableau 5 : Effectifs des besoins en enseignants et ceux recrutés pour le premier trimestre 2024-2025 dans les DPE Kayanza, Ngozi et Kirundo

N°	DPE	Effectifs d'enseignants en besoin	Effectifs d'enseignants recrutés
1	Kayanza	910	54
2	Ngozi	1 090	53
3	Kirundo	500	44
	TOTAL	2 500	151

Figure n°4: Comparaison des besoins en personnel enseignant entre DPE

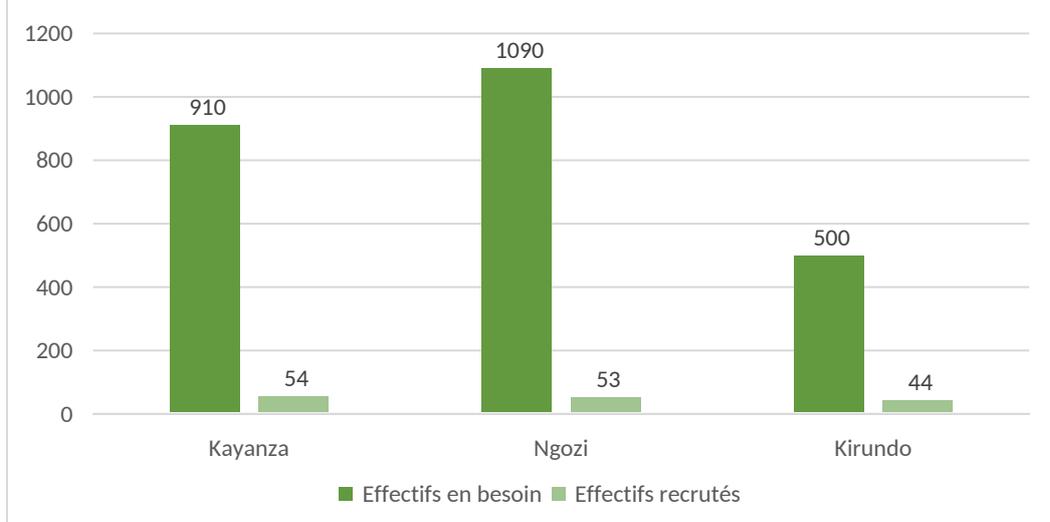


Figure n° 5 Comparaison des effectifs d'enseignants en besoin entre DPE

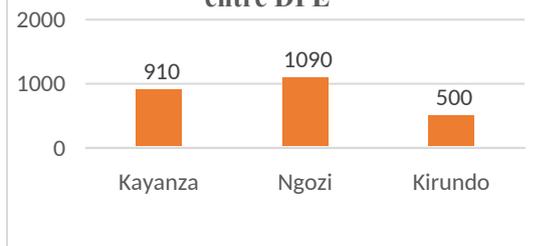
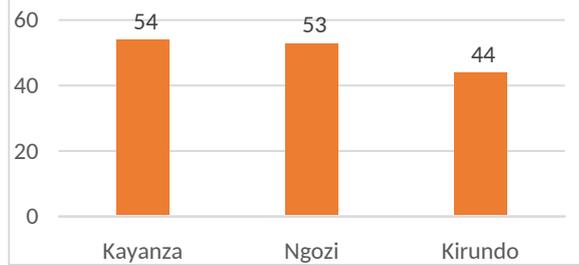


Figure n°6: Comparaison des effectifs d'enseignants recrutés par DPE



V. VIOL COMMIS SUR MINEURS EN MILIEUX SCOLAIRES

Les actes de viols sexuels sont devenus plus fréquents dans les milieux scolaires, ce qui devrait normalement interpeller les responsables scolaires, l'administration et la justice pour que les auteurs soient sévèrement punis. Néanmoins, selon les témoignages recueillis, certains Directeurs Communaux de l'Enseignement (DCE) sont réticents et parfois complices lorsqu'il s'agit d'un membre influent du parti au pouvoir qui est l'auteur des violences sexuelles commises sur mineurs dans les milieux scolaires. Cette solidarité négative entre les présumés auteurs et les responsables scolaires découragent les victimes de saisir un Officier de Police Judiciaire (OPJ). Une fois le dossier saisi, les victimes dénoncent aussi la partialité de certains OPJ dans le traitement de leur dossier suite à la corruption donnée par les auteurs ou leurs proches.

V.1 Documentation de trois cas de viol sur mineurs dans les provinces de Ngozi, Kayanza et Bubanza.

- ❖ *Dans la province de Ngozi* : un homme a violé une adolescente de 13 ans de la Commune Nyamurenza, colline Kinyovu. Cet homme d'une quarantaine d'année a été appréhendé par la police. Cette province a été citée parmi les provinces les plus touchées par des cas de viols des mineures depuis le début de cette année.
- ❖ *Dans la province de Kayanza* : un enseignant sous le prénom de Prosper a violé son élève du Lycée du Christ Ressuscité de Ryakabamba dans la commune de Matongo. Cette élève fréquentait la 3^{ème} année post- fondamentale/section économique. L'enseignant avait commencé à agresser la victime dans les enceintes de l'école. L'agresseur a poursuivi la victime jusqu'à sa demeure et l'a violée avant qu'ils soient attrapés en pleine acte sexuel par sa petite sœur qui a vite informé leur mère. La victime a été conduite à l'hôpital et l'enseignant a pris le large.
- ❖ *Dans la province de Bubanza* : en date du 26 Mars 2025, une fillette de 5 ans qui rentrait de l'école maternelle a été victime de violences sexuelles par un homme de 25 ans connu sous le nom Mugabonihera Dismas qui habite dans la colline de Rugunga I de la même province. Ce présumé violeur est actuellement incarcéré dans le commissariat de police de la Province de Bubanza. L'auteur de ce viol est récidiviste et jouissait d'une impunité de la part de l'administration locale.

VI. NON TRANSPARENCE DANS L'OCTROI DES BOURSES D'EXCELLENCE AU BURUNDI

La culture d'excellence est mise en péril dans le système éducatif burundais. Cela s'est traduit dans les propos du ministre ayant l'éducation nationale dans ses attributions. Alors que même les sénateurs du Burundi étaient en train de dénoncer l'octroi des bourses d'études accordées aux enfants des dignitaires au détriment de ceux qui les méritent, ledit ministre affirmait haut et fort qu'un élève qui obtient 70% est meilleur et plus méritant d'une bourse d'excellence qu'un autre qui a obtenu 75% lors d'un même test d'évaluation et pour une même session d'examens.

Selon les données recueillies, les bourses d'études sont données aux membres du parti au pouvoir au détriment de ceux qui se sont distingués dans les examens nationaux. Le CREDEJ propose que les bourses soient attribuées en fonction des résultats académiques ou scolaires, sans prendre en compte des critères géographiques ou partisans.

VII. LA COMMUNAUTE ESTUDIANTINE DE L'UNIVERSITE DU BURUNDI PRISE EN OTAGE PAR LE CNDD-FDD, PARTI AU POUVOIR

VI.1. L'immixtion des autorités rectorales dans le fonctionnement de la représentation des étudiants

La représentation étudiante à l'Université du Burundi traverse une période critique. La structure qui devrait être apolitique et défendre les intérêts des étudiants se trouve complètement contrôlée par le parti au pouvoir avec l'intermédiaire du Recteur ; membre aussi de ce parti. Le leadership des étudiants soumis aux intérêts politiques a favorisé le rétrécissement de la liberté d'expression des étudiants. Des rapports font état que solliciter de l'aide auprès d'un représentant est souvent sanctionné par une redirection vers le recteur.

Selon plusieurs sources, dans des réunions nocturnes, les jeunes étudiants du parti au pouvoir ont commencé des préparatifs pour commémorer les massacres des étudiants Hutus survenus en 1995. Les étudiants rapportent des enseignements de haine diffusés par ces imbonerakure qui disent qu'ils ne vont pas tolérer ceux qui s'absenteront à la cérémonie et que les Hutus sans distinction des partis politiques doivent manifester une démonstration de force exceptionnelle. Les autorités rectorales et la représentation jouent un rôle central dans l'encadrement de ces groupes des imbonerakure qui sèment la division entre les étudiants. En conséquence, la peur s'installe dans la communauté estudiantine, surtout pendant cette période pré-électorale caractérisée par l'intolérance politique et risque de perturber le déroulement normal des activités académiques.

VIII. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Au cours du premier trimestre de cette année (janvier- mars 2025), le secteur de l'éducation est toujours confronté à d'innombrables défis qui mettent en difficulté les conditions d'apprentissage au Burundi. Les discours du Président de la République qui parlent de son engagement en faveur d'une éducation de qualité au Burundi ne reflètent pas une réalité sur terrain. Ce rapport qui met en évidence la dégradation de l'éducation par le manque des enseignants, les abandons scolaires suite principalement à la pauvreté extrême qui secoue le Burundi, la politisation de l'université du Burundi, le viol sur mineurs ainsi que la non transparence dans l'octroi des bourses d'études montrent à quel point les droits humains des jeunes burundais ne sont pas respectés.

Le CREDEJ est profondément préoccupé par cette situation et recommande au gouvernement du Burundi et à ses partenaires du secteur de l'éducation les mesures suivantes pour remédier à la situation.

❖ **Au Gouvernement du Burundi :**

- ✓ De redresser la situation économique et financière alarmante qui affecte directement le secteur de l'éducation ; ce qui va permettre à l'allocation du budget raisonnable dans le secteur de l'éducation selon les défis actuels.
- ✓ D'établir un processus de sélection clair et transparent pour l'octroi des bourses d'études ; cela implique de définir des critères de sélection précis et d'assurer que le processus soit exempt de toute influence politique ou personnelle ;
- ✓ De renforcer la sécurité par les services habilités au sein de l'université du Burundi et garantir la dépolitisation de l'Université du Burundi.
- ✓ Garantir la sécurité des élèves et des enseignants pour prévenir les violences et les menaces qui peuvent perturber le processus d'apprentissage.

❖ **Aux partenaires du secteur de l'Education**

- ✓ De renforcer le travail des ONG locales qui défendent les droits des jeunes et surtout celles dont les interventions sont orientées dans le secteur de l'éducation au Burundi ;
- ✓ De faire un dispatching objectif des fonds d'aide au développement du Burundi avec un accent particulier au secteur de l'éducation.